



Bonjour à toutes et tous

Actuellement où en sommes-nous ?

A) Sur la fin de saison 2019/2020

Suite aux décisions gouvernementales, les directives de la fédération nous imposaient, si nous voulions maintenir une activité à partir du 2 juin 2020 :

- De ne faire des cours que de 9 personnes plus l'animateur ;
- Les participants devant se préinscrire la veille ou l'avant-veille auprès de l'animateur ;
- A l'extérieur, sur un espace autorisé et « sécurisé », avec distance de 5 ou 10 mètres entre chaque participant ;
- De fournir une note sur le Covid 19 à chaque participant ;
- D'établir un listing des participants ;
- Chaque participant devant avoir un sac pour ses vêtements (sans passer par un vestiaire), un flacon de gel hydroalcoolique, son propre matériel ;
- Sans possibilité d'utilisation des toilettes, ni le mobilier urbain ;
- De tenir compte du soleil (écran total ; hydratation ; casquette....) ;
- De tenir compte des alertes : pic de pollution, alerte rouge orage, inondation, canicule ;
- Cours d'une durée maximum de 60 minutes ; séparés d'un battement de 20 minutes entre chaque cours. Les pratiquants ne devant pas se croiser (donc ne pas arriver plus de 10 minutes avant le cours).
- L'animateur devant porter un masque pendant toute la séance.

Pour ce faire la Mairie de Vaires propose :

- à l'ensemble de toutes les associations de Vaires, l'utilisation du stade de foot, scindé pour chaque association.
- n'autorise pas l'accès aux salles ni à la piscine.
- demande : que « Toutes les personnes qui s'entraîneront dans le cadre de ce dispositif devront signer une décharge indiquant que la municipalité ne pourra être tenue pour responsable en cas de contamination au COVID 19 »

Aux vues de l'ensemble des contraintes pour pouvoir réaliser une séance de sport pour 9 personnes et sur les 4 semaines restantes, le Conseil d'Administration de la GVI s'est prononcé pour la non reprise des cours au 2 juin 2020.

Les cotisations sont des contributions à la vie de l'association qui sont versées en début d'année pour l'intégralité de la saison sportive. Elles sont collectivement votées lors de l'Assemblée Générale par l'ensemble des adhérents afin d'assurer le bon fonctionnement de l'association et le respect de ses engagements financiers, dont le paiement des salaires de nos animateurs que nous avons maintenus durant la période de suspension. De ce fait aucun remboursement du dernier trimestre ne sera effectué.

Par contre nous n'envisageons aucune augmentation des cotisations de la saison 2020/2021 ni d'appel aux dons pour subvenir à la gestion de notre association.

Report, de l'Assemblée Générale de la saison 2019/2020, si possible en septembre

B) Pour la saison 2020/2021 :

Nous ne pouvons actuellement éditer notre grille de cours et donc nos bulletins d'inscription car beaucoup d'éléments nous manquent :

- Nous n'avons pas d'info de la part de la mairie sur les salles et les créneaux qu'elle nous attribuerait
- Nous n'avons pas plus d'info de l'agglomération sur les créneaux de piscine
- Nous ne connaissons pas les modalités du protocole des cours pour la rentrée de septembre (nombre de participants, distanciation, matériel, ...)

Si les modalités d'organisation des cours sont maintenues telles quelles, c'est-à-dire, par cours, 9 participants face à un animateur nous ne pourrions garantir les salaires des animateurs et donc la pérennité de notre association.

Malgré tout le Conseil d'Administration de la GVI travaille à l'organisation de l'année à venir :

- Organisations des cours (nouveaux ou maintient, durée, jour)
- Recherches de nouveaux animateurs potentiels (piscine, marche)
- Démarches avec la mairie pour les salles et information aux vairois,
- Rencontre avec l'agglomération pour les créneaux piscine et animateur,
- Rendez-vous avec le CODEP (direction départementale de la fédération) pour une aide financière sur l'édition de nos documents (flyers, bulletin d'adhésion, ...)

Nous espérons pouvoir arrêter notre grille des cours avant la fin août pour éditer dans la foulée notre bulletin d'adhésion et monter des permanences d'inscription. Nous serons présents à un éventuel Forum des associations début septembre.

**NB** : Pour les adhérents inscrits à la piscine, nous vous demandons de nous rendre les badges en votre possession pour que nous puissions les faire activer pour l'année à venir.

Vous pouvez les déposer dans la boîte aux lettres

Du président de la GVI : Jean-Louis GROLLIER au **72, rue Jules Ferry** ou lui envoyer par la poste. Merci de votre collaboration.

Nous vous rappelons que vous pouvez toujours retrouver toutes les informations utiles sur le site de la GVI : <http://gvivaires.e-monsite.com/>

Nous vous tiendrons au courant dès que possible, des évolutions pour l'année à venir.

Merci de votre patience

Cordialement

Le CA